

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN QUINQUENNAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**Des miettes octroyées aux personnes en situation de handicap,
les oubliées du plan anti-pauvreté !**

L'Association des paralysés de France (APF) tient à exprimer sa colère et sa déception au lendemain de l'annonce, par le Premier ministre, du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté ! Les personnes en situation de handicap semblent n'avoir récolté que les miettes de ce plan anti-pauvreté ! En effet, comme le laissait présager la conférence éponyme, aucune mesure concrète et directe ne concernera les 2 millions de personnes en situation de handicap vivant sous le seuil de pauvreté. Les quelques « mesurette » proposées par le gouvernement pour les personnes en situation de handicap ne sauraient constituer une réponse durable et efficace aux situations de précarité vécues quotidiennement par ces personnes. L'APF déplore que la pauvreté des personnes en situation de handicap ne soit pas à l'agenda du gouvernement qui ne mène pas, sur ce sujet, une politique transversale du handicap.

Comme annoncé lors de la conférence de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a réaffirmé son intention de lutter contre les inégalités de soins en augmentant le plafond de ressources permettant le recours à l'ACS (aide à l'acquisition d'une complémentaire santé) et en permettant à ses bénéficiaires de profiter des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité. Mis à part cette annonce, les autres « mesurette » distillées dans ce plan quinquennal (introduction de la généralisation de l'évaluation de l'employabilité des bénéficiaires de l'AAH ; place des réseaux CAP Emploi dans le service public de l'emploi, etc.) ne permettront pas aux personnes en situation de handicap ne pouvant pas ou plus travailler de connaître une amélioration de leur quotidien !

L'APF déplore qu'aucune mesure directe ne vise les 2 millions de personnes en situation de handicap ou atteints de maladie invalidante et bénéficiant de l'AAH (allocation aux adultes handicapés) ou de pensions d'invalidité qui vivent toujours largement sous le seuil de pauvreté !

L'APF rappelle que l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ne constitue qu'un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie par les personnes en situation de handicap ces 25 dernières années, et que cette augmentation de 25% a été largement grignotée par les nombreux frais supplémentaires auxquels ont dû faire face les personnes en situation de handicap : hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, fiscalisation des indemnités accident du travail, déremboursement de médicaments, hausse du coût des mutuelles, mais aussi hausse du coût de la vie. Sans compter les pensions d'invalidité, qui elles, n'ont pas été revalorisées !

Par ailleurs, l'APF tient à souligner que les personnes bénéficiaires de l'AAH ou de pensions d'invalidité sont des personnes, dont les trois quarts, ne peuvent pas et ne pourront pas travailler en raison de leur

handicap ou de leur état de santé ! L'emploi ne constitue donc pas pour elles un rempart contre la pauvreté ou la précarité ! Maintenir l'AAH sous le seuil de pauvreté et dans une logique de minimum social et ne pas revaloriser les pensions d'invalidité, c'est condamner les personnes en situation de handicap ne pouvant pas ou plus travailler, à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté sans l'espoir d'en sortir.

L'APF regrette également que ni l'indexation annuelle sur l'inflation qui sera appliquée au RSA, ni l'individualisation de l'AAH n'aient été évoquées. Et pour finir, malgré le relèvement du plafond de la CMU-C, les personnes bénéficiaires de l'AAH ne pourront toujours pas y avoir accès.

Après avoir demandé à de nombreuses reprises à rencontrer le chef du gouvernement, l'APF sera enfin reçue, lundi 4 février, par le cabinet de Jean-Marc Ayrault pour évoquer les problèmes quotidiens des personnes en situation de handicap. L'APF attend beaucoup de cette rencontre : les personnes en situations de handicap ne veulent pas des miettes octroyées dans ce plan anti-pauvreté mais d'un vrai nouveau modèle social ambitieux !

Contact presse :

Adeline MALPIN

Communication.apf77@yahoo.fr – 01.64.52.12.89